

Votation populaire du 24 novembre 2024



Bulletin de vote

Cochez la case de votre choix au stylo noir ou bleu.

Pour voter BLANC, laissez les deux cases vides.

Pour corriger, remplissez entièrement la case concernée pour l'annuler.

Le bulletin est NUL s'il contient d'autres inscriptions.

Votation fédérale		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail sous-location)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
4	Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Votation communale – Vevey		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous la décision du Conseil communal concernant la tarification du stationnement du quartier de Plan-Dessus et la demande de crédit de CHF 110'000.- pour l'achat et la pose d'horodateurs?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Votation populaire du 24 novembre 2024



Bulletin de vote

Cochez la case de votre choix au stylo noir ou bleu.

Pour voter BLANC, laissez les deux cases vides.

Pour corriger, remplissez entièrement la case concernée pour l'annuler.

Le bulletin est NUL s'il contient d'autres inscriptions.

Votation fédérale		Cochez votre réponse	
1	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail sous-location)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
4	Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Pour les citoyen ne s Suisses : Veuillez contrôler que vous avez reçu le bon bulletin comportant l'objet communal. Si ce n'est pas le cas ou pour toute question, merci de vous adresser à l'Office de la population, 021 925 53 49.